



FÉDÉRATION DU PATRIMOINE MARITIME MÉDITERRANÉEN

FPMM

Internet : www.fpmm.net

Siège La Maison des associations, 93 La Canebière Boîte 193. 13001
Marseille

Association à but non lucratif enregistrée sous le n° W832000025, SIRET
44059668200029 habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles au titre de la Loi
sur le mécénat culturel

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Du 18/09/2025

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue en visioconférence .

Étaient présents :

les associations

AAGDA : Marie-Odile REZE , Michel REZE

Bateau d'Eici : Eric BENENTE

Boudmer : Patrick GEORGES

Marine et Tradition : Gérard SERVEL , Charles RAVECCA

Les Pointus de la baie de Cannes : Jean-Claude Cornu

GAPAMAR : Jérémy Thiel

Yole de Villefranche : Rita MOREILHON

Les membres individuels :

Philippe DERAÏN ; Jérôme GUERIN ; Jean-Patrick GUERITAUD

Votes par correspondance :

Association voiles latines lacustres ;

Procurations :

Aventure Plurielle : Thierry PONS à Patrick GEORGES

Philippe THOME à Thierry PONS

Bernard ELME à Patrick GEORGES

Les Pescadous de l'Estaco à Eric BENENTE

Ordre du jour :

- 1) Modification des statuts
- 2) Election des membres du Conseil d'Administration collégial
- 3) Questions diverses

- 1) Le projet des nouveaux statuts a été envoyé au préalable à tous les membres adhérents pour lecture et suggestion de modifications .

Le projet n'ayant fait l'objet d'aucune proposition de modification , celui-ci est voté dans l'état :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés .

- 2) Election des membres du Conseil d'Administration :

Sont candidats :

Eric BENENTE : co-administrateur chargé de la région PACA

Patrick GEORGES : co-administrateur chargé de la trésorerie

Thierry PONS : co-administrateur chargé des relations européennes

Marie-Odile REZE : co-administratrice chargée du secrétariat

Michel REZE : co-administrateur chargé de la région Occitanie

Vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du nouveau Conseil d'Administration Collégial sont élus à l'unanimité des présents et représentés

3) Questions diverses :

*Date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire : 31 Janvier 2026 , salle des 4 Vents à PALAVAS les Flots (34) .

Les convocations et ordre du jour seront envoyés en temps utiles .

*Le Conseil d'Administration Collégial se réunira en visioconférence au minimum 1 fois par trimestre .

*Pendant l'AGE, il a été évoqué certains projets d'actions fédérales à mener et qui seront travaillées lors de ces réunions : instauration d'un brevet de moniteur fédéral de voile traditionnelle ; dresser un inventaire exhaustif avec fiche signalétique de tous les bateaux de chaque association adhérente ; échanges entre les associations en dehors des évènements ; étoffer le site par la création de nouveaux onglets (bourse aux équipages, bibliothèque ...)

La séance est close à 19h30 .